

DOMPAIRE ACTU'

LES ECHOS de Madame et Lamerey

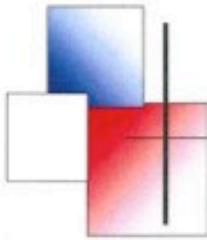
Bulletin d'informations publié par les Communes de Dompaire et Madame et Lamerey

Edition mai juin 2025



Pour rappel bulletin de juillet / août 2025, remise des articles pour le 15 juin 2025

<p>LE SECRETARIAT DE MAIRIE EST OUVERT AU PUBLIC</p> <p>Mardi-jeudi-vendredi de 11h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00</p> <p>Mercredi de 9h00 à 12h00 - Samedi de 9h00 à 11h00</p> <p>Le maire et les adjoints reçoivent sur RDV uniquement.</p> <p>03.29.36.50.54 – mairie.dompaire@wanadoo.fr – www.dompaire.fr</p>	<p>RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES</p> <p>Lundis 12 et 26 mai 2025</p> <p>Mardi 10 et lundi 23 juin 2025</p> <hr/> <p>HORAIRES DE LA DECHETTERIE</p> <p>Lundi-mardi-jeudi-vendredi-samedi</p> <p>8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30</p> <p>Fermée le mercredi</p>
--	--



COMMUNES DE DOMPAIRE MADONNE & LAMEREY

INVITATION

Vous êtes invité(e) à vous associer aux cérémonies qui marqueront la Commémoration de la Victoire de 1945

JEUDI 08 MAI 2025

PROGRAMMES

- 11 h 30 Départ pour le Monument aux Morts
 Dépôt de gerbes et minute de silence
 Lecture du Manifeste des Anciens Combattants
 Lecture du Message du Ministre
- 12 h 00 Verre de l'amitié à la salle polyvalente

Le Maire de Dompain
Philippe FERRATIER

Le Maire de Madonne & Lamerey
Alain MOUROT

INSCRIPTIONS A L'ECOLE DOMPAIRE

ECOLES DE DOMPAIRE

**INSCRIPTIONS A
L'ECOLE MATERNELLE
POUR LES ENFANTS
NES EN 2022**

**ET A L'ECOLE PRIMAIRE
(pour les nouveaux)**

**MERCI DE VENIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE AFIN DE
CONNAITRE LES EFFECTIFS DE RENTREE**

La Mairie est ouverte du mardi au vendredi de 11h à 12 h et de 15h à 17h
Le mercredi de 09h à 12h – FERMEE L'APRES-MIDI
Le samedi matin de 09h à 11h
En cas de problème, merci d'appeler la mairie au 03.29.36.50.54

**Vous pouvez également faire l'inscription par mail en joignant les documents
ci-dessous à : mairie.dompaire@wanadoo.fr**

Pièces à fournir pour inscription à l'école

- Livret de famille dans sa totalité
- Carnet de vaccination
- Bulletin de radiation (uniquement pour les enfants qui changent d'école)

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2025

Absents excusés : Catherine CHRISTOPHE – pouvoir à Pascal CROCHETET
Brigitte ANDRE – pouvoir à Géraldine SERRA
Cyril DIDIER – pouvoir à Angélique SILVAN

Secrétaire de séance : Mme Nathalie LELARGE.

BUDGET PRIMITIF 2025

Budget principal :

Le budget primitif pour 2025 est présenté sans tenir compte de la reprise de la compétence « périscolaire » que le syndicat scolaire a prévu de nous transférer et pour laquelle nous n'avons pas encore les données réelles définitives. Cette partie de budget qui doit être à l'équilibre fera l'objet d'une décision modificative. Préparé par nos secrétaires et par la commission des finances, ce budget se veut prudent mais permet néanmoins, de maintenir nos aides au fonctionnement des écoles présenté par Madame la Directrice, de même que nos subventions aux associations dont le montant prévisionnel est maintenu à 20 000 €.

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 1 701 970,44 €.

Le budget d'investissement s'équilibre lui à 1 105 587,28 €.

Le montant global du budget destiné aux associations, aux écoles, au Saint-Nicolas des écoles et à la participation pour les enfants qui s'inscrivent à une activité sur la commune (120 € par enfant et par an) se répartit comme suit :

SUBVENTIONS	2025	SUBVENTIONS	2025
AMICALE SAPEURS POMPIERS	600 €	DYNAGYM (GV ADULTES ET ENFANTS)	300 €
AMICALE MAISON DE RETRAITE	200 €	JUDO CLUB	200 €
ASCD	400 €	LE SOUVENIR Français	20 €
ASSOCIATION CROIX DE VIRINE	40 €	LES AMIS DE L'ECOLE	300 €
CLUB ALPINISME Français	100 €	LAD	200 €
DOMPAIRE PARTICIPATION ASSOC (120€/enf)	9 000 €	MADHB	400 €
DOMPAIRE PING PONG	400 €	MADONNE A NAGLAINCOURT	100 €
ECOLE MATERNELLE	380 €	PREVENTION ROUTIERE	50 €
ECOLE PRIMAIRE	860 €	SOUVENIRS BATAILLE DE DOMPAIRE	350 €
HARMONIE MUNICIPALE	1 700 €	SPORT LOISIR	300 €
FORME ET BIEN-ETRE (GV 3ème AGE)	200 €	PROVISIONS SUBVENTION EXCEP.	3 900 €

Les budgets ont été adoptés à l'unanimité.

Budget bois :

Ce budget, préparé en collaboration avec les services de l'ONF, est établi en tenant compte du nouveau plan d'aménagement 2025- 2044 avec le souci permanent de préserver notre patrimoine forestier.

Le budget de fonctionnement est équilibré pour un montant de 99 306,84 €.

Le budget d'investissement est de 28 694.93 €.

Budget annexe « Lotissement La Clé des Champs » :

Ce budget créé pour la réalisation de 4 parcelles constructibles sur le terrain situé à côté du cimetière, sera clôturé après la vente de la dernière parcelle.

Ce budget s'équilibre à 142 674,81 € en fonctionnement et 129 899,03 € en investissement.

Le prix de vente des parcelles entièrement viabilisées a été précédemment fixé à 45,00 € TTC le m².

Taux des taxes :

Malgré les tensions budgétaires au niveau national et les répercussions que cela implique sur nos budgets, le maire propose de maintenir le taux des taxes locales foncières « bâti » et « non-bâti » ainsi que celui de la taxe d'habitation. A noter que ces taux sont inchangés depuis 13 ans.

Taxe foncière sur le « bâti » : 46,69%

Taxe foncière sur le « non-bâti » : 54,25%

Taxe d'habitation sur les logements vacants : 26,47%

Approuvé à l'unanimité.

Exonération de la taxe d'habitation :

L'article 1414 bis du code général des impôts permet au conseil municipal d'exonérer de taxe d'habitation les locaux classés « meublés de tourisme » ou « chambres d'hôtes ».

Le conseil municipal à l'unanimité approuve l'exonération de la taxe d'habitation :

- Les locaux classés « meublés de tourisme »
- Les chambres d'hôtes.

Renouvellement de la ligne de trésorerie :

Pour le financement de ses éventuels besoins ponctuels de trésorerie, la commune de Dompaire décide de renouveler auprès de la Caisse d'Épargne une ouverture de crédit dénommée « ligne de trésorerie interactive » d'un montant maximum de 150 000 €.

Le CM approuve à l'unanimité.

Modification des statuts du syndicat scolaire :

M. le maire rappelle que le syndicat scolaire du secteur scolaire de Dompaire a pour objectif de transférer ses compétences :

- La compétence dite « obligatoire » de gestion des équipements sportifs à la communauté de communes Mirecourt-Dompaire.
- La compétence dite « facultative » de gestion du périscolaire à la commune de Dompaire.

Une première délibération du SIS sur les clés de répartition des coûts a été approuvée en CM le 20/02/24.

Une deuxième délibération du SIS sur l'accueil « à la carte » à la cantine et au périscolaire du temps méridien a été approuvée le 20/06/24.

Le « principe » du transfert des compétences à la CCMD et à la commune de Dompaire a été présentée au CM le 5 septembre 2024, en présence de Mme Nathalie BABOUHOT, présidente de la CCMD et de M. Emmanuel MARCHAL, président du SIS. Le « principe » du transfert a été approuvé par le CM.

Le SIS a voté le 11 mars 2025 une nouvelle modification de ses statuts visant à transférer à la commune la gestion de la « piste sportive » et du « périscolaire » à compter du 1^{er} septembre.

Le CM dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer à défaut de quoi la décision serait réputée défavorable.

Par manque d'informations sur de nombreux points pouvant avoir de graves conséquences économiques, le CM décide de reporter son vote.

Dimanche 18 MAI 2025

A DOMPAIRE



DOMPAIRE
SANS DECHET



La municipalité organise un moment de sensibilisation à la propreté de la commune. Un chantier de nettoyage est prévu, pour lequel la mairie fournira le matériel nécessaire : des gants pour les enfants et les adultes, des sacs poubelles...

Cette opération écocitoyenne a pour finalité de sensibiliser le grand public à la problématique des déchets tant sur l'aspect environnemental, avec les dépôts sauvages, que sur l'incivilité avec le rejet des déchets sur la voie publique.

Ce chantier de nettoyage vise également à mobiliser les habitants autour d'une action participative "nature", créatrice de lien social et de convivialité. Nous finirons cette tâche par le verre de l'amitié.

**Tous les habitants peuvent y participer, petits et grands !
N'hésitez pas à venir grossir les rangs des nettoyeurs !**



**Stop aux
Incivilités!**

Les déjections canines

sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants, les parcs et jardins.

Puisque le ramassage des déjections de votre animal est obligatoire, il est demandé aux propriétaires de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation et de procéder immédiatement au ramassage des déjections de leur animal, sur la voie publique y compris les caniveaux ou tout autre espace public.



**UN MAÎTRE RESPONSABLE
RAMASSE LES CROTTES
DE SON CHIEN**

Ce geste éco-citoyen permet de veiller à la salubrité des voies et des espaces publics, pour soi comme pour les autres.

C'est aussi une question de respect envers les piétons, qui doivent souvent slalomer entre les déjections canines sur les trottoirs, un véritable parcours du combattant, d'autant plus périlleux avec une poussette !

Pour vous faciliter la tâche, la commune vous accompagne et met à votre disposition des sacs à déjections disponibles à la mairie.

RAPPEL HORAIRES de tonte de pelouse à respecter

Horaires de tonte pendant les jours ouvrables

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.

Horaires d'utilisation de la tondeuse à gazon le samedi

De 9h à 12h et de 14h à 19h.

Horaires de tonte le dimanche

De 10h à 12h.

Horaires de tonte les jours fériés

De 10h à 12h.



Si la tonte de pelouse est réalisée en dehors des créneaux horaires légaux ou prévus par l'arrêté municipal ou préfectoral, un voisin peut appeler la gendarmerie.

ANIMATIONS MEDIATHEQUE



**Heures d'ouverture en période scolaire : Mercredi de 9h30 à 12h/ 13h30 à 18h30
Vendredi de 14h à 19h -Samedi de 9h30 à 12h
Vacances scolaires : mercredi et vendredi fermeture à 18h**

Mercredi 7 mai et 4 juin

Histoires pour les tout-petits -10h

Les assistantes maternelles et les parents en partenariat avec
Carole LAMOULINE du RPE



Mercredi 14 mai

Les Brico 'histoires - 10h

Histoires et bricolage : « Land art »
Pour les enfants à partir de 5 ans avec un adulte
Sur réservation

Samedi 17 mai et 14 juin

Atelier couture créative - 9h30 à 11h30

Renseignements et inscriptions auprès de Frédérique REGNAUD
d'Amaryllis Création Au 03.29.31.97.04
Participation : 2€



Samedi 24 mai et 21 juin

Création au crochet - 9h30 à 11h30

Avec Danielle, **sur réservation** (matériel fourni)

Samedi 7 juin

Club de lecture - 10h à 11h30

Venez partager vos coups de cœur, passer un moment convivial,
Découvrir et faire découvrir vos lectures
mais aussi BD, films, musiques ou magazines ...



Mercredi 25 juin

Les Brico 'histoires-10h

Histoires et bricolage : « Moi, je suis ... »

Pour les enfants à partir de 5 ans avec un adulte
Sur réservation

ANIMATIONS MEDIATHEQUE



Samedi 1^{er} Mars et 12 avril 2025

- Catherine :** Le voile des apparences/ Natacha Calestrémé ****
Journal d'un marque- page/ [Thierry Fresne](#) ****
[Le Passeur de livres/ Carsten Henn](#) ****
Le veilleur du lac/ [Nicolas Leclerc](#) ****
Seulement si tu en as envie/ Bruno Combes ****
- Patricia :** Un ours dans le jura (film)/ [Franck Dubosc](#) ***
- Claudine C :** Tata / [Valérie Perrin](#) ****
Pars avec lui / [Agnès Ledig](#) ****
Ce que disent les silences/ [Laure Manel](#) ****
La sœur de l'ombre/ Lucinda Riley ****
Le violon du pacifique/ Frédéric Dugier ****
La mélancolie du Kangourou/ Laure Manel ****
- Claudine M :** Vox / [Christina Dalcher](#) ****
Pillow Man : [L'homme de nos rêves/ Stéphane Grodet](#) ****
- Colette :** Meurtres et cheesecake aux cerises/ [Joanne Fluke](#) ***
La marche qui soigne/ Jacques-Alain Lâchant ****
- Anne Marie :** Ce que la vie a de plus beau/ [Ismaël Khelifa](#) ****
Houris/ Kamel Daoud ***
Sentiers de vie/ Vincent Lecarme ****
- Marie Christine :** Le violon du pacifique/ [Frédéric Dugier](#) ****
- Gérard :** J'étais son esclave/ [Lydia Hadjara](#) ****
Dernière soirée/ [Lisa Gardner](#) ****
L'échange/ [Rebecca Fleet](#) ****
Vivre par eux/ Anaïs Di Giuseppe ****

Vous aimez la lecture, le cinéma ? Vous voulez discuter ou échanger ou simplement écouter ? Venez partager vos coups de cœur en toute convivialité. Animation pour tous, adhérent ou pas à la médiathèque.



Prochaine séance : samedi 7 juin 2025 de 10h à 11h30

Les Echos de Madonne et Lamerey

Bulletin d'informations publié par la Commune de Madonne et Lamerey

Edition MAI – JUIN 2025

Nos collégiens sur les traces des soldats de Dompaire « Morts pour la France » ...

Cette année 2024, plusieurs élèves volontaires du collège Michel de Montaigne de Dompaire (88270) se sont lancés dans un projet citoyen de commémoration en lien avec la Première Guerre mondiale. En effet, durant un atelier ayant lieu les mardis et vendredis midi (13h-13h55) depuis la mi-septembre 2024, un petit groupe de 5^e et de 3^e s'est plongé dans une Grande Guerre à hauteur d'homme. Avec leurs 2 professeurs d'Histoire-Géographie, M. Bouchard, auteur d'un mémoire de Master 2 soutenu à Orléans portant sur ses aïeux durant la guerre 14-18, et M. Noël, les collégiens ont réalisé une « histoire par le bas », retraçant le parcours de Dompairois ordinaires mobilisés dans un conflit qui les dépasse entraînant la mort d'1.4 millions de soldats français.



Extrait du diaporama d'introduction présenté aux élèves par M. Bouchard lors de la 1^{ère} séance du projet.

D'abord, les deux professeurs ont sélectionné certains profils de soldats Dompairois parmi les nombreux noms du Monument aux Morts de la commune (inauguré en 1921). Regroupés de manière thématique selon les lieux ou dates de décès de leurs poilus, les élèves ont alors revêtu les habits d'apprentis historiens en se confrontant à des sources d'époques, dont beaucoup sont aujourd'hui disponibles en ligne depuis le Centenaire (*Mémoire des Hommes...*), tels que les Matricules Militaires, les Fiches de Décès ou encore les Historiques Régimentaires, pour contextualiser le décès des soldats Dompairois « Morts pour la France ». Pour ce faire, ils ont pu s'appuyer sur des « fiches d'aide à la recherche » conçues par M. Bouchard, répertoriant conseils, étapes à suivre ainsi que les liens internet à mobiliser pour mener à bien leurs affiches biographiques et thématiques (Verdun, Artois, 1914, 1918...). Bien entendu, les deux enseignants étaient présents pour répondre aux questions, aussi bien sur le plan technique qu'historique, tout en épaulant leurs élèves lors de la lecture des documents d'époque en les initiant aux subtilités de la paléographie contemporaine.

Les objectifs pédagogiques de ce projet mémoriel : honorer la mémoire et le sacrifice des poilus sur le plan local dans une dimension citoyenne ; insister sur la force du « moment » Grande Guerre avec les élèves et lutter contre l'oubli des souffrances d'une génération de Français ; donner du sens à la discipline historique ou encore montrer aux collégiens que l'on peut faire de l'histoire autrement en la rendant accessible, vivante et intelligible. In fine, plusieurs affiches seront réalisées par les élèves puis exposées dans l'établissement afin de valoriser leur engagement tout en soulignant la qualité de

leurs recherches. Bravo pour leurs efforts !!!



Les élèves brandissant leur affiche (photographie du 4 mars 2025 au collège de Dompaire) :

De gauche à droite : Adèle (3^e), Loïs (5^e), Vincent (5^e), Armand (3^e), Mathéo (5^e) et leur professeur M. Bouchard, instigateur de cet atelier de recherche.

CONSEIL MUNICIPAL DU 19/03/2025

Le **19 mars 2025** à 20h30, se sont réunis, à la Mairie de Madonne-et-Lamerey, les membres du Conseil Municipal, excepté Chloé ESPAGNE et Stéphane RELION, excusés, qui ont donné pouvoir.

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU SECTEUR SCOLAIRE DE DOMPAIRE

Monsieur le Maire présente le projet de modification des statuts du Syndicat intercommunal du secteur scolaire de Dompaire, à compter du 1^{er} septembre 2025 :

- 1. Retrait des statuts de l'installation « piste sportive » au sein de la compétence obligatoire « sportive » ; la « piste sportive » serait ainsi transférée à la commune de Dompaire ;**
- 2. Retrait des statuts de la compétence facultative « périscolaire », cette dernière serait ainsi transférée à la commune de Dompaire.**

Il propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver le projet de modification des statuts ; ainsi, à compter du 1^{er} septembre 2025, le Syndicat intercommunal du secteur scolaire de Dompaire aurait uniquement la compétence obligatoire « sportive », avec pour seule installation, le Gymnase. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le projet de modification des statuts du Syndicat intercommunal du secteur scolaire de Dompaire.

ENCAISSEMENT DE CHEQUE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte d'encaisser le chèque n°3350097 - ALLIANZ IARD 1 Cours Michelet CS 30051 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX, d'un montant de 2472.60 €, **en remboursement d'un dégât suite aux inondations du 1^{er} août 2024, concernant l'éclairage public.**

DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION FONCIERE DE DAMAS-ET-BETTEGNEY

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, se prononce pour la **dissolution de l'Association Foncière de Damas-et-Bettegney** et accepte de prendre en charge l'entretien des chemins, terrains et fossés qui font partie de l'extension du périmètre de l'AFR de Damas-et-Bettegney.

DEMANDE D'ADHESION AU SYNDICAT MIXTE POUR L'INFORMATISATION COMMUNALE

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du mail de Monsieur le Président du Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans le Département des Vosges, invitant le Conseil Municipal à se prononcer sur la demande d'adhésion présentée par **le Syndicat des Eaux du Haut du Mont (siège : Florémont), et le Syndicat des Eaux de Bel-Air (siège : Frain)**. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, se prononce pour l'adhésion des collectivités précitées.

POINT DIVERS

Les **travaux de la RD 38** débuteront au mois de juin 2025, et commenceront par l'enfouissement des réseaux. Les travaux de réfection et d'aménagement de voirie, rénovation de l'éclairage public et création et aménagement d'espaces verts, débuteront au mois de septembre 2025. Concernant les **travaux de la route de Madonne et de la rue de la Corvée** (busage des fossés et calibrage concernant l'évacuation des eaux pluviales), ils seront réalisés au mois de mai 2025.

CONSEIL MUNICIPAL DU 04/04/2025

Le **04 avril 2025** à 20h30, se sont réunis, à la Mairie de Madonne et Lamerey, les membres du Conseil Municipal, excepté Stéphane RELION, absent.

COMPTE FINANCIER UNIQUE DE LA TRESORERIE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le Compte Financier Unique 2024 de la Commune, dressé par Madame le Trésorier de Mirecourt.

COMPTE FINANCIER UNIQUE COMMUNE 2024

Le Maire présente le Compte Financier Unique 2024 de la Commune, puis se retire pour le vote. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le Compte Financier Unique, et arrête ce qui suit :

Fonctionnement :

Dépenses	355 810.99 €
Recettes	385 726.25 €
Résultat de l'exercice excédent	29 915.26 €
Excédent reporté	226 187.20 €
Part affectée à l'investissement	85 338.92 €
Résultat de clôture excédent	170 763.54 €

Investissement :

Dépenses	258 956.49 €
Recettes	144 679.52 €
Résultat de l'exercice déficit	- 114 276.97 €
Excédent reporté	19 563.90 €
Résultat de clôture excédent	94 713.07 €

BUDGET PRIMITIF 2025

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le budget prévisionnel 2025, et arrête ce qui suit :

Fonctionnement :

Dépenses	515 165.14 €
Recettes	515 165.14 €

Investissement :

Dépenses	571 196.95 €
Recettes	571 196.95 €

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE 2025

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'amortir en mode linéaire, les travaux suivants : **assainissement Com-Com bâtiment communal**, compte 2804182, année 2014, durée 10 ans, soit 250.00 €/an ; **participation fibre**, compte 28046, année 2021, durée 5 ans, soit 881.00 €/an.

TAUX TAXES DIRECTES LOCALES 2025

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales. Le Conseil Municipal, vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du Code Général des Impôts, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents, de fixer les taux communaux comme suit (pas d'augmentation pour 2025) :

- Taxe d'habitation : **22.41 %**
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : **44.82 %**
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **36.96 %**

FISCALISATION 2025 DES PARTICIPATIONS AUX STRUCTURES INTERCOMMUNALES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, fiscalise les participations 2025 de la Commune aux structures intercommunales suivantes : **SIVU Salle Polyvalente : 10 692.00 € ; SIVU des Pompiers de Dompain / Madame et Lamerey : 4 170.00 €**

ADOPTION DU REGLEMENT BUDGETAIRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le règlement budgétaire financier.

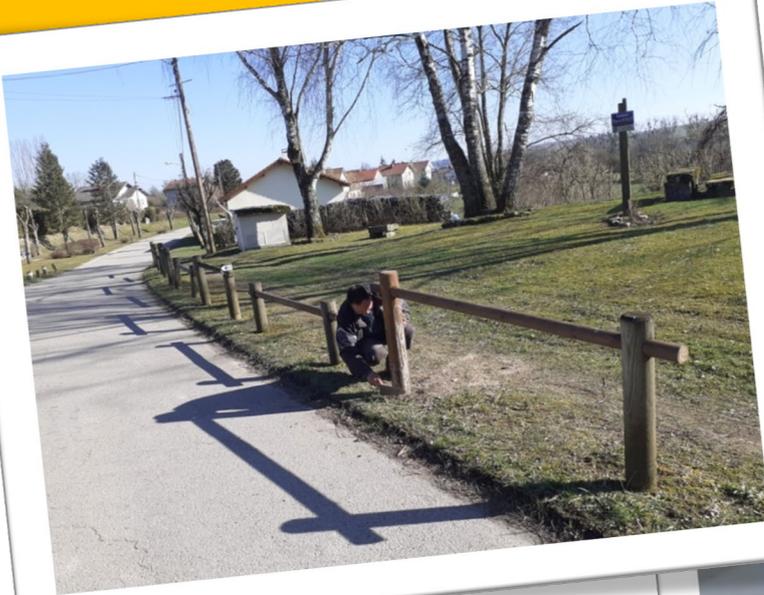
Règlement budgétaire et financier de la Commune de Madame et Lamerey (moins de 3500 habitants) : l'instruction M57 pose le principe de l'amortissement d'immobilisation au prorata temporis ; cette disposition est une nouveauté. Il s'applique uniquement aux biens acquis à compter du 1^{er} janvier 2022, date de basculement à la M57. L'amortissement au prorata temporis est calculé au temps prévisible d'utilisation ; il commence à la date de mise en service ; en l'absence d'information précise sur cette date de mise en service de l'immobilisation, la collectivité peut retenir la date d'émission du mandat. **Par dérogation au prorata temporis, la collectivité choisit d'amortir en année pleine, à compter de l'exercice suivant la mise en service du bien amortissable.**

FONGIBILITE DES CREDITS

Faculté pour l'organe délibérant de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel). Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'opter pour :

- **un taux de fongibilité des crédits en fonctionnement de 7,5 %**
- **un taux de fongibilité des crédits d'investissement de 7,5 %**

Pose de nouvelles barrières à l'Espace Calais et l'Espace Pierre Rivault, par Eric, notre employé communal



RAPPELS « ACOUSTIQUES »

Les **travaux de bricolage** réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, comme les tondeuses à gazon, tronçonneuse, tailles-haies et autres, ne peuvent être effectués, sous peine de sanctions, que dans les créneaux horaires définis par arrêté préfectoral :



- Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Concernant les travaux extérieurs, nous rappelons que tout **dépôt sauvage d'ordures ménagères ou de débris de quelque nature que ce soit ainsi que le brûlage à l'air libre sont absolument interdits**, et que la déchèterie de Dompain dispose, entre autres, d'une benne à déchets végétaux.

Nous vous remercions donc de bien vouloir respecter ces règles et de faire preuve de civisme !

Mairie de Madame et Lamerey

46 rue du Colombier

88270 MADONNE ET LAMEREY

Tél. : 03.29.36.61.44 - mairie.madonneetlamerey@orange.fr



Commune de Madame et Lamerey



EFS – DON DU SANG

Le docteur C. BRULLARD, Responsable Prélèvement Nancy, remercie l'ensemble des donateurs et des bénévoles au nom des malades qui vont en bénéficier pour leur générosité et leur « indispensable et efficace participation ».

Le 28 mars 2025, 59 personnes se sont présentées et 55 ont été prélevées, dont 4 nouveaux donateurs.

IMPORTANT : L'association recherche des bénévoles pour renforcer les équipes, vous pouvez contacter Madame DURUPT au 06 75 14 02 82 pour plus d'information.



EFS Grand Est

DOMPAIRE U.S.T.T.



Ce mois-ci le gymnase de la maison des associations, était comme à son habitude, occupé par petits et grands pongistes en quête de progression et de convivialité !

Afin de progresser pendant les vacances, un concours a été proposé par Marjorie (service civique), avec pour mission : faire le plus de rebonds avec une balle et une raquette pendant 30 secondes.



Bravo à Ludovic et Lucia qui s'en sortent vainqueurs avec pas moins de 80 rebonds !

Une Tombola a également eu lieu le jeudi 6 février, beaucoup de licenciés étaient présents.

Nos 5 meilleurs vendeurs ont été récompensés !

Les 6 premiers lots ont été décrochés par Ludovic CHENAL avec un four électrique, MONDY Adeline une plancha grill, L'HALIN Robie une crêpière ainsi qu'un parapluie, CHAUDY Noémie s'est vu offrir une balance électrique, MEURET Clara un chargeur à induction, et bien sûr d'autres ont vu leur participation récompensée.

Nous souhaitons remercier chaleureusement tous les participants ainsi que nos sponsors : la commune de Dompain ; CELOBAT ; le garage MC Auto, Berjac et le Crédit Agricole.

Pour tous renseignements

Pascal 06 07 63 59 11
pascal.meuret@sfr.fr





13 membres du groupe des baliseurs du club entretiennent une partie des sentiers sous la houlette de Didier Rouillon et Roger Rolland.

Réparties en 6 groupes : 3 groupes au départ de Dompaire, 3 groupes au départ de la borne Saint Bozon à Bouzemont
2 groupes sur le sentier Dompaire, Chenimont, Bouzemont, Saint Bozon

2 groupes sur le sentier Dompaire monument Leclerc, voie Saint Pierre, Saint Bozon

2 groupes sur le sentier Dompaire, Lamerey, chemin des blaireaux Saint Bozon

Soit 24kms sur les 200 que notre club entretient

Beaucoup de balises manquantes notamment dans le secteur Saint Bozon, voie Saint Pierre, mais également beaucoup de déchets ramassés le long des parcours.

Cette matinée d'entretiens s'est terminée par un pot bien mérité.

**Prochaine
Sortie d'entretiens le**

Vendredi 16 mai 2025

**Sur les sentiers de
Ahéville, Velotte,
Racécourt**



**TELETHON
2025**



Une date clé à retenir et à noter.
La date du téléthon sera le

**Samedi 29 novembre 2025
avec départ et arrivées à la salle de la gare de Dompaire**

Corinne et Bertrand Henry seront à la manœuvre avec le club vosgien Dompaire la Gitte en appui.
On compte sur vous.

Pascal JEANROY
"parfois égaré, jamais perdu"
0786885042
<http://cvdelagitte.over-blog.com/>



L'heure du bilan et des projets pour LAD !

A quelques semaines de la fin de saison, dont le point d'orgue sera un spectacle le 18 juin prochain, l'équipe de LAD est très heureuse de cette excellente reprise. Elle a pu le faire savoir le 19 mars dernier lors de son assemblée générale annuelle.

Après avoir rappelé le contexte de la saison dernière, la présidente a en effet précisé aux personnes présentes que l'école compte désormais une centaine d'élèves dont 45 enfants âgés de 4 à 14 ans, 7 adolescentes et 48 adultes.

Le succès de cette reprise est dû en grande partie au talent de Lisa Thomassin, la nouvelle professeure, qui a su conquérir les nouvelles et anciennes élèves par sa créativité et sa bienveillance.

L'équipe n'a pas à rougir de son bilan financier, qui est certes moins impressionnant que les autres années, mais témoigne d'une solide et fiable gestion de l'école.

Le bureau de l'association a également été reconduit avec à sa tête Laurence Scheibel (présidente), Nathalie Lelarge conserve également sa place de trésorière, Audrey Houillon et Marie Bourgaut, celles de secrétaires.

L'équipe a profité de la présence de la presse pour remercier une nouvelle fois publiquement, les communes de Dompaire et Madonne et Lamerey pour leur soutien financier et matériel ainsi qu'ASSURVIT pour leur don en début de saison.

Tous les voyants sont donc au vert pour relancer de nouveaux projets.

Tout d'abord celui de l'organisation pour les plus jeunes élèves d'un spectacle sur le thème des vacances **le mercredi 18 juin prochain à 18h30** à la salle polyvalente de Dompaire.

Ce format plus intimiste a été retenu en raison du faible budget disponible, mais également par le fait que Lisa ne peut pas créer 3 spectacles à la même période, puisque engagée dans trois écoles différentes. Il a toutefois semblé important de montrer aux parents le travail accompli par leurs enfants lors de cette année et également de donner le goût de la représentation à nos élèves. Ils sont déjà impatients de pouvoir montrer leurs progrès !

Ensuite, l'équipe prépare déjà la saison prochaine qui sera marquée par l'intervention d'une deuxième professeure qui viendra compléter l'offre de cours disponibles.

Pour en savoir plus, LAD vous donne rendez-vous le 18 juin prochain où des pré-inscriptions pourront être réalisées.



LE MARCHÉ DE PRINTEMPS DIMANCHE 11 MAI 2025



AU MONUMENT LECLERC
88270 MADONNE-ET-LAMERÉY
de 6h00 à 18h00

22ÈME EDITION !!!

Flours, Replants,
Jardinage, Produits
locaux, Nature & Bois,
Artisanat d'Art
Expositions de Peintures,
Vide-Grenier...



APERITIF &
CONCERT

Tout l'après-midi,
spectacle assuré par le groupe
"LA RONDE VOSGIENNE"

RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE

Organisé par l'association LA LAMADONIENNE

CONTACT : 06.19.55.35.85 ou 06.20.67.54.35

LLAMADONIENNE@GMAIL.COM



REGLEMENT :

Autorisation : les emplacements situés sur le domaine public sont soumis à autorisation, qui sera délivrée par l'association "La Lamadonienne"

Participation : 2,00 € le mètre linéaire, payable d'avance par chèque à l'ordre de l'association "La Lamadonienne"

ATTENTION : n'oubliez pas de retourner ce bon de réservation avant le 30/04/2025
Pas de réservation = Pas d'emplacement !

Déroulement : Accueil et installation des exposants à partir de 6h00 au Monument Leclerc,

rue maréchal Leclerc 88270 MADONNE-ET-LAMERÉY
Café offert par les organisateurs
Inauguration officielle à 11h00

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

VENEZ NOMBREUX ET PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS !

Formulaire d'inscription à retourner avant le 30/04/2025

Marché de Printemps 11 Mai 2025

NOM ou RAISON SOCIALE

ACTIVITE espace fleurs, replants espace artisanat espace vide -grenier

ADRESSE

CP + VILLE

TEL

MAIL

Je réserve : mètre(s) linaires x 2.00 € = €

Je joins un chèque de € à l'ordre de LA LAMADONIENNE

J'envoie le tout chez

M. René CHEVRIER
- 577, rue du Maréchal Leclerc -
88270 - MADONNE ET LAMERÉY
Infos : 06.19.55.35.85 ou 06.20.67.54.35

Fait le :

A :

Signature :



MARCHE ET MARCHÉ DE PRINTEMPS

LE 11 MAI

AV PROGRAMME :

9H30 à 10H30 DÉPART DE LA MARCHÉ AU MONUMENT
LECLERC à MADONNE ET LAMERÉY



3€ POUR PARTICIPER à LA MARCHÉ DE 6.8
KILOMÈTRES

OU

18€ MARCHÉ AVEC REPAS
SAUCISSE + FRITES + DESSERT

(APÉRITIF OFFERT SUR PRÉSENTATION DU TICKET
TAMPONNÉ)

RÈGLEMENT SUR PLACE POSSIBLE



RESTAURATION & BUVETTE SUR PLACE

Renseignements et inscriptions

au 06.19.55.35.85 OU 06.20.67.54.35

Aucun remboursement ne sera effectué



ORGANISÉ PAR LA LAMADONNIENNE

FORMULAIRE D'INSCRIPTION à RETOURNER AVANT LE 30/04/2025

MARCHE DE 6.8 KM LE 11 MAI 2025
DÉPART à PARTIR DE 9H30 JUSQU'à
10H30

NOM PRENOM
ADRESSE
CP + VILLE
TEL
MAIL

JE RÉSERVE :

.....X 3€

.....X 18€

TOTAL :€

POUR VALIDER MA RÉSERVATION :

- UN CHÈQUE à L'ORDRE DE LAMADONNIENNE

CE FORMULAIRE COMPLÉTÉ ET LE TOUT ENVOYÉ OU DÉPOSÉ

CHEZ :

M. RENÉ CHEVRIER
- 571, RUE DU MARÉCHAL LECLERC -
88270 - MADONNE ET LAMERÉY
INFOS : 06.19.55.35.85 OU 06.20.67.54.35



EN CAS DE DOCUMENT MANQUANT, LA RÉSERVATION NE SERA PAS VALIDÉE.

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ. (HORS ANNULATION DE L'ÉVÈNEMENT PAR L'ORGANISATEUR)

FAIT LE :

à :

SIGNATURE

Les communes de
DOMPAIRE et MADONNE-&-LAMEREY
présentent

La Balance

À LA GARE

Samedi
31 MAI
de tôt le matin à ...
tard le soir !

FESTIVAL INTERGÉNÉRATIONNEL

FOOD TRUCK, BUVETTE & PETITE RESTAURATION

SPECTACLE DE CIRQUE BURLESQUE

2 CONCERTS GRATUITS

JOURNÉE RÉSERVÉE AUX ADOS* :

Stage de danse contemporaine
Ateliers graff', rétrogaming, jeux vidéos ..

SOIRÉE TOUT PUBLIC* :

Spectacle et concerts

*Animations gratuites, excepté le stage de danse (15€).

PROGRAMME
COMPLÉT



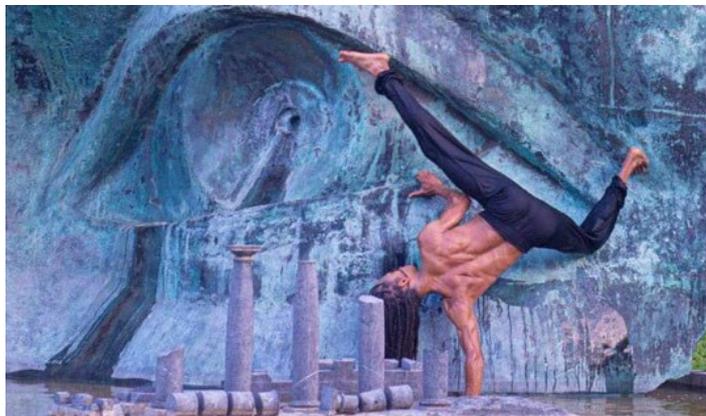
Salle polyvalente en extérieur - Rue de la Gare 88270 DOMPAIRE





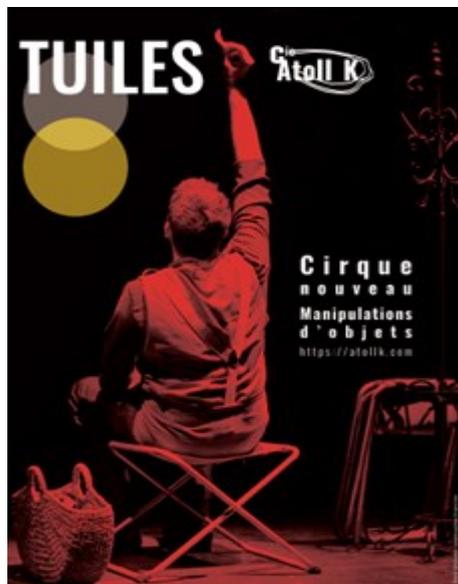
**Stage de Danse avec AMON BEY
samedi 31/05 de 9h/12h**

Participation de 15€ repas compris pour les
jeunes de 10 à 16ans
(débutant ou confirmé)



Danseur originaire de New York, Amon Bey s'est formé à l'école Ballet Tech de Manhattan en classique, néoclassique et contemporain sous la direction du chorégraphe Eliot Feld. Fils du sculpteur et plasticien Amir Bey, il a depuis toujours développé une relation intime aux arts visuels qu'il aime transcrire en mouvements.

**Spectacle familial TUILES proposé par la compagnie Atoll K
17h00/17h30**



Solo de jonglerie burlesque dans l'esprit de Jacques Tati. Fred Teppe crée un univers décalé et poétique dans lequel il manipule des objets du quotidien détournés de leurs fonctions : Un tabouret magique sur lequel les balles rebondissent avant de disparaître, un étendoir à linge se rebelle pour devenir un oiseau désarticulé, des boîtes de chips au contenu improbable s'animent, chantent ou s'envolent.

**CONCERT ET SOIRÉE FESTIVE
SUPRÊME TAGÜEL SIMONE
de 21h30 à 23h00**

Né au début des années 90, la légende s'est reformée en 2018. Originaire de nos vallées vosgiennes, le groupe TGS dans sa version « suprême » compte sept artistes enrégés : Alain, Anaïs, Aurélien, Didi, Fred, Ludo & Pat qui se sont spécialisés dans la distillation d'un bon rock énérvé et punk festif. Ambiance et surprise garanties.



Atelier Graff sur le mur de l'ancienne gare de Dompaire.

A partir de 13h CHIFUMI vous accueille pour réaliser une œuvre collective. (Tout public)



Artiste de renommée internationale CHIFUMI est connu pour ses œuvres majestueuses et complexes à grande échelle, des peintures murales dispersées à travers le monde comme le Cambodge, la Californie, l'Inde, la France, le Danemark, la Croatie, la Thaïlande, le Népal et l'Italie.

CONCERT ET SOIRÉE FESTIVE

BAC PLUS ZINC - de 19h30 à 21h00



Bac Plus Zinc, c'est cinq anciens étudiants qui ont davantage appris sur le zinc des bistrotts que sur les bancs de la fac les plus belles chansons du patrimoine français. Bac Plus Zinc c'est avant tout des Amis, des « copains d'abord » et l'énergie qu'ils déploient sur scène ne laissera aucun doute à ce sujet.

Bac Plus Zinc revisite les standards de la chanson française (Brassens, Bobby Lapointe, Brel, Aznavour, Reggiani, Gainsbourg, Dutronc, Nougaro, Renaud, la Rue Ketanou...) à travers le swing, le musette et le jazz manouche.



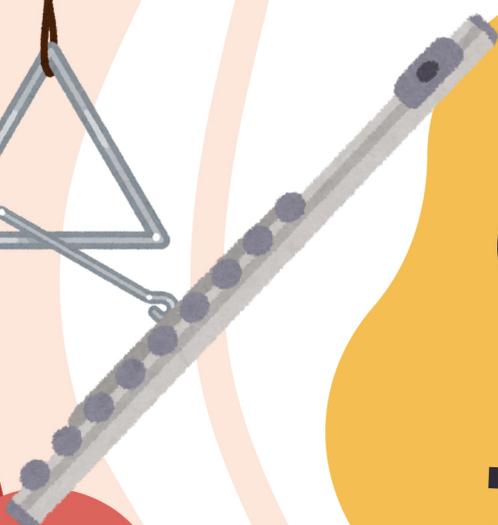
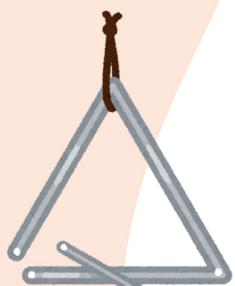
Vendredi 13 Juin
20h00

Fête de la musique

**Maison des Associations
Dompaire**

*Boissons et
petite restauration
sur place*

**Entree libre et
gratuite**



**NOUVEAU PROGRAMME A VENIR DECOUVRIR
SOUS LA DIRECTION DE FRANCOIS MASSON**

**PRESTATION DES ELEVES
DE L'ECOLE DE MUSIQUE**

**MUSIQUE MUNICIPALE
DOMPAIRE-LAMEREY**

CONCERT ORGANISÉ PAR LES ELEVES MUSICIENS DE DOMPAIRE
SOUS LA DIRECTION DE JULIE AUBERT ET SEBASTIEN SCHLERET



j'peux pas, j'ai ...
Fête de la Musique

Mercredi 18 juin
À 10h

À la médiathèque de Dompaire

Venez nombreux !



LAD présente

saison 2024-2025

Dansezy l'été

Chorégraphie

LISA THOMASSIN

SALLE POLYVALENTE
DE DOMPAIRE

**MERCREDI
18 JUIN
18H30**

Entrée libre

Entracte avec buvette

AV ASSURVIT



CONCERT



ENTRÉE
LIBRE

Participation
au chapeau

🎵 **Les Copains
d'Accords**

Chœur d'hommes
Dompaire

🎵 **Bouche à Oreille**
Chœur mixte Harol

🎵 **Les 3 échos**

Chœur mixte
Aillevillers, Vesoul,
le Val d'Ajol

VENDREDI 27 JUIN 2025
à l'église de Dompaire
20h00

Atchoum.



VOUS AVEZ BESOIN DE VOUS DEPLACER ?

Atchoum est un service de transport solidaire et de covoiturage

Conducteur ou passager Inscrivez-vous !

0 806 110 444
Service gratuit + prix appel



atchoum.eu

L'Al Espoir confiné par l'Union européenne
via Hop@, sa plateforme mobilité

Emilie & Fallon - Tél de l'association 03 29 29 46 36 ou 06 42 91 66 65



Hop@



Avec le concours de





INFORMATIONS UTILES

MAIRIE DE DOMPAIRE

Mardi jeudi vendredi de 11h00 à 12h00 – 15h00 à 17h00
Mercredi de 9h00 à 12h00
Samedi de 9h00 à 11h00

☎ 03 29 36 50 54 - mairie.dompaire@wanadoo.fr

MAIRIE DE MADONNE & LAMEREY

Lundi de 11h à 12h – 14h à 15h
Mardi de 11h à 12h

Jeudi de 11h à 12h – 14h à 15h,
Vendredi de 11h à 12h – 14h à 15h

☎ 03 29 36 61 44

Alain MOUROT 06 70 21 02 83
Claire THIEBAUT 06 83 12 63 17

Julien PETOT 06 70 37 80 89
Jean Marc OUDET 06 87 34 75 82

GARDERIE PERISCOLAIRE DE DOMPAIRE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h00 à 8h30 - 16h10 à 19h00

MEDIATHEQUE MUNICIPALE DE DOMPAIRE

Mercredi de 9h30 à 12h00 - 13h30 à 18h30 Vendredi de 14h à 19h
Vacances scolaires, fermeture à 18h les mercredis et vendredis
Samedi de 9h30 à 12h > toute l'année

☎ 03 29 34 67 57 - bibliotheque-dompaire@orange.fr - <http://dompaire-harol.bibli.fr>

COMMUNAUTE DE COMMUNES MIRECOURT-DOMPAIRE

Site Dompaire – 3 Rue Charles Gérôme – 88270 DOMPAIRE
Lundi au vendredi de 8h30 à 12h - 13h30 à 17h

☎ 03 29 36 69 99

FRANCE SERVICES

Lundi au vendredi 8h30 à 12h

☎ 03 29 36 69 99- msapdompaire@ccmirecourtdompaire.fr

Mise à disposition de matériel informatique, accompagnement dans les démarches de la vie quotidienne, permanences de partenaires sur RDV :

Assistante sociale. RONSTALDER Léa ☎ 03 29 38 54 55

Mission locale. DIELENSEGER Sandrine ☎ 03 29 82 23 05

Conciliateur de justice ☎ 03 29 36 69 99

SERVICES PROPOSES

M.S.V.S : Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale MIRECOURT

☎ 03 29 38 54 55